

# informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

la cgt

nvo Web & magazine

Dans le cadre du 51<sup>e</sup> congrès

## Assises Régionales des Elus et Mandatés CGT

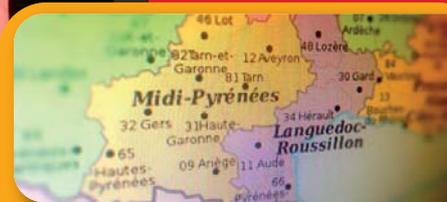
50 participants  
15 Tables rondes  
2 Débats - Expo

jeudi 22 2015  
vendredi 23 octobre

Salle du confluent  
Portet-sur-Garonne (31)



Luttes en région  
UL de Foix (09)



A la une  
Réforme territoriale



CESER  
COP21

N° 222 Décembre 2015

## Assises régionales CGT des Elus et Mandatés

# dossier



Editorial ..... 2

A la une ..... 3

- Réforme territoriale

Luttes en région ..... 4

- UL de Foix (09)

Dossier ..... 5

Assises régionales CGT des Elus et Mandatés

- Mot de bienvenue
- Tables rondes
- Motion
- Conclusions



CESER ..... 13

- COP21 : urgence climatique

Brèves ..... 15

- Molex

## Gagnons le progrès pour gagner la paix !

Après la tragédie du vendredi 13 novembre, le CCN de la CGT des 17 et 18 novembre 2015 a témoigné dans sa déclaration son soutien et sa solidarité à l'ensemble des familles et victimes dont plusieurs étaient des camarades CGT mais a également souhaité élever le débat et éveiller la conscience individuelle et collective.



En effet, les politiques à grand renfort de médias assènent des déclarations de guerre, d'état d'urgence, de pacte de sécurité. Si la sécurité est nécessaire, ces solutions semblent relever du « pompier pyromane » tant elles tentent de traiter dans l'urgence les conséquences, tout en prenant soin d'occulter les causes potentielles.

Le fondamentalisme, l'extrémisme ont toujours existé mais n'est-ce pas le contexte sociétal qui constitue le terreau qui lui permet ou non de se développer? Ne devons-nous pas nous interroger lorsqu'une société permet à des fondamentalistes d'enrôler des jeunes en leur donnant plus d'intérêt à se suicider et à tuer, qu'à vivre et à profiter de la vie!

En 1944, la déclaration de l'OIT a affirmé que seule la justice sociale serait facteur de paix. Cette même année, le CNR a jeté les bases d'un état social plus juste, capables de prémunir contre les crises financières et le retour du fascisme en intitulant son programme « Les Jours heureux »! Oui, c'est bien le combat pour la justice sociale, pour une vie heureuse qui fera reculer les guerres, le terrorisme, le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme et l'obscurantisme!

Force est de constater que les gouvernements ne semblent pas retenir les leçons de l'histoire!

Devant ces repères, il est dans le contexte actuel, de la responsabilité de la CGT de ne pas laisser museler et affaiblir le mouvement social mais au contraire de lui permettre de relever la tête, se placer à l'offensive, incarner l'espoir et renouer avec une utopie et un progrès qui n'a jamais été aussi accessible!

Aussi, avec le lancement d'une consultation inédite des syndiqués et des salariés, la campagne salaires, les 32 heures, la CGT compte impulser et amplifier cette volonté de progrès. Une ambition partagée par les salariés, en témoignent les luttes convaincues et déterminées qui sont engagées depuis plusieurs semaines à la Clinique du Pont de Chaumes à Montauban et à la Clinique d'embats à Auch!

Revendiquons, luttons, gagnons le progrès social permettant d'accéder au bien être, à la liberté, à la solidarité et construisons une paix durable pour toutes les populations!

Frédéric Birobent  
Secrétariat régional



Comité Régional CGT  
Midi-Pyrénées  
7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 222 • Décembre 2015  
N° d'inscription à la CP 0216S05720  
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :  
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23

e-mail : cgt.crimp@orange.fr

site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



# Réforme territoriale

« une seule CGT ! »

*A partir du 1er janvier 2016, les deux régions actuelles, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, auront fait long feu pour ne donner qu'une seule grande région politique. Il ne restera qu'un Conseil Régional, 1 seul Président ou Présidente, 1 seul interlocuteur pour la future grande région ! Et l'évidence s'impose : 1 seul interlocuteur politique, 1 seule CGT !*

Dans ce cadre-là, les deux Comités Régionaux CGT devront travailler ensemble, main dans la main, et ce, le plus rapidement possible.

Bien entendu, ils ont deux histoires ainsi que deux façons de travailler bien différentes. Il faudra apprendre à se connaître et mettre en place des règles communes assez rapidement. Pour ce faire, des rencontres ont eu lieu cette année entre les deux instances, le 30 mars dernier, à Narbonne, ou encore lors de deux journées de travail en commun, les 28 & 29 septembre dernier, dans le cadre de nos journées IRT.

Les questions de « comment on allait travailler ensemble » et « comment on allait aborder la fusion de nos deux régions » ont été abordées à plusieurs reprises dans les deux Comités.

Nous nous sommes interrogés sur « c'est quoi un territoire? », « comment on travaille la proximité sur cette grande région? », « quel projet revendicatif on sera capable d'y

porter? », « de quoi avons-nous besoin pour répondre au mieux aux exigences et revendications des salariés et des citoyens pour vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon? », etc, etc... et surtout, « comment les deux Comités Régionaux, en attendant d'éventuels bougés au niveau confédéral, allaient pouvoir et devoir travailler ensemble? ».

La future région comprendra 5,7 millions d'habitants, dont 1,3 millions de retraités, pour une superficie de 72000 km<sup>2</sup> (équivalent à l'Irlande). Le nombre de postes salariés s'élève à un peu plus de 2 millions (au 31 décembre 2013), dont 460000 dans la fonction publique. Le nombre d'adhérents CGT s'élève à un peu plus de 60000 (48000 actifs et 12000 retraités).

Une nouvelle rencontre a eu lieu le vendredi 27 novembre 2015, à Carcassonne. L'ordre du jour portait sur 3 questions essentielles :

1. réflexion sur la mise en place d'une instance de coordination entre les Comités Régionaux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées,
2. organisation d'une conférence commune sur les Unions Locales,
3. lancement et travail en commun sur la campagne TPE.

Une vingtaine de camarades y ont participé (secrétaires généraux

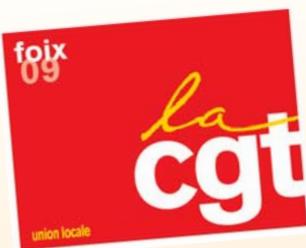
d'Uds, responsables régionaux de professions, animateurs des groupes CGT au CESER). Les décisions prises, à l'issue de cette réunion, sont les suivantes :

1. l'instance de coordination sera pilotée par 3 membres de chaque secrétariat de chaque Comité Régional. Pourront y être invités, selon les dossiers ou les besoins, tout autre membre des deux Comités Régionaux. Une réunion plénière des deux Comités Régionaux aura lieu en juin pour faire un point d'étape.
2. une conférence sur les Unions Locales sera organisée en commun lors du second semestre 2016.
3. les deux groupes de travail régionaux « Artisanat-TPE » se rencontreront pour faire des propositions concrètes pour mener à bien cette campagne sur la future grande région.

**Lionel Pastre**

Secrétaire régional CGT Midi-Pyrénées

# UL de Foix



## Conflit entre UL CGT de Foix et la mairie de Foix au sujet des locaux de l'UL

Compte rendu de l'audience du 10 novembre au TGI de Foix

Alors que c'est la mairie de FOIX qui a assignée la CGT au tribunal en réclamant son expulsion et de lourdes pénalités financières, cette dernière n'a jamais remis par l'intermédiaire de son avocat de conclusions.

Les raisons sont plus qu'obscures.

C'est au terme du troisième report d'audience que le Tribunal de Grande instance de Foix a demandé la mise en place d'une médiation judiciaire, jusqu'au 8 mars 2016 jour de la prochaine audience.

Elle se déroulera sous la responsabilité d'un cabinet de médiation indépendant toulousain.

Le tribunal a suspendu les demandes d'astreintes financières de 1 000 euros par jour formulées par la mairie.

Pour rappel, la mise en place de la médiation était une demande forte de la CGT depuis plusieurs mois, y compris auprès de la Préfecture, alors que la mairie de FOIX refuse toutes négociations depuis mai 2015.

Si nous ne pouvons parler de victoire, cette ordonnance est un premier pas très encourageant et conforme aux demandes de la CGT. La mairie de Foix ne peut plus se cacher derrière son refus de négocier.

Cette avancée est à mettre au crédit des nombreuses mobilisations d'ampleur régionale des militants CGT, mais aussi de la population fuxéenne. L'UD CGT de l'Ariège et l'Union Locale de FOIX remercient l'ensemble des camarades de toute la région, les Fuxéennes et Fuxéen qui se sont mobilisés pour soutenir notre juste combat.

D'autres échéances nous attendent dans les prochains mois, restons toutes et tous mobilisés pour le respect des libertés syndicales!

Les salariés Fuxéens ont besoin de locaux dignes, accessibles, suffisamment spacieux afin que la CGT puisse les accueillir et les conseillers convenablement. Non, Monsieur le Maire vous ne balayerez pas 40 années d'activité CGT sur FOIX au motif d'une contrainte économique ou d'une soi-disant égalité de traitement avec le monde associatif.

Tout ceci n'a pas de sens y compris l'amalgame peu reluisant entre égalité et équité. Souhaitons avoir cette fois la même définition du mot MEDIATION

Pamiers le 16 novembre 2015

Dans le cadre du 51<sup>e</sup> congrès

# Assises Régionales des Elus et Mandatés CGT

jeudi 22 2015  
vendredi 23 octobre

Salle du  
confluent  
Portet-sur-  
Garonne (31)

## MOT DE BIENVENUE (EXTRAITS)

« Chers Amis, chers Camarades, c'est avec une joie non dissimulée que je vous souhaite la bienvenue à ces 1<sup>res</sup> assises régionales CGT Midi-Pyrénées des Elus et Mandatés. Je dis bien 1<sup>res</sup> car j'espère qu'il y en aura d'autres qui s'organiseront dans le futur, même si elles risquent d'être les dernières en Midi-Pyrénées... après la fusion de nos 2 régions, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Je tenais à vous saluer, vous, tout d'abord, les 252 participants, mandatés régionaux, départementaux ou fédéraux, élus CE, DP, CTP, CHSCT, ou autres. 252, je le répète, sur une initiative régionale qui va durer 2 jours, ce n'était pas gagné. Rappelez-vous, nous avons pris la décision d'une telle initiative lors de notre dernière conférence régionale, en décembre dernier, à Luz-Saint-Sauveur. Il aura fallu de longs mois pour arriver à la mettre en place, des nuits courtes, des insomnies pour boucler le budget, mais votre

présence nous confirme que le jeu en valait la chandelle. Tout le monde a joué le jeu, Unions départementales, Unions locales, Syndicats et Professions. Ça aussi, c'était important à noter. Et surtout cela nous confirme bien que l'enjeu du rôle et de la place des élus et mandatés dans la CGT est bien au cœur de nos débats. »

« Je remercie vivement Thierry SUAUD, Maire de cette belle ville de Portet-sur-Garonne. Il a nous mis à disposition cette superbe salle du Confluent. Je tenais à souligner cela car par les temps qui courent, on a plus tendance à voir des mairies attaquer la CGT et ses locaux, comme à Toulouse, à Castelsarrasin, à Cahors ou encore à Foix. J'y reviendrai plus longuement demain mais je vous informe, ou je vous rappelle que l'UL de Foix est assignée au TGI par la mairie de Foix pour qu'elle quitte ses locaux, en plus de pénalité financière, le mardi 27 octobre, à 11 heures. Un appel à un rassemblement est fait par l'UD de l'Ariège, relayé par le Comité régional qui a souhaité lui donner une résonance régionale. Je sais que nous ouvrons à peine nos travaux mais je vous propose d'entrée de prendre une décision, celle de tous nous rendre, mardi 27 octobre, à 11 heures, à FOIX, au TGI, pour soutenir et défendre l'UL de Foix et son équipe dirigeante.

Autre sujet brûlant, la situation des salariés d'Air France. Aujourd'hui a lieu leur CCE, à Paris. Un rassemblement est prévu à Paris et dans de nombreu-

ses villes de France. Ici, à l'appel du syndicat Air France et de l'UD31, le rassemblement a lieu à 11h30, à Blagnac. Le Comité régional CGT Midi-Pyrénées s'inscrit bien évidemment dans cette initiative et dans cette lutte. Nous avons donc décidé de modifier légèrement notre ordre du jour pour que nous puissions tous nous rendre sur place afin de soutenir les camarades. Pour ce faire, nous avons affrété 2 bus. Nous arrêterons nos travaux à 11h45 précise ce matin, partirons en bus et co-voiturage à Blagnac, et devons être impérativement de retour ici à 13h20 maximum pour passer à table à 13h30 précises. Nous redémarrerons nos travaux à 15h00 précises. Cela modifiera légèrement l'heure de nos fins de travaux ce soir. Mais au vu de l'enjeu et de la situation, nous ne pouvions pas ne pas être présents. Vous comprendrez donc que nous devons faire preuve de discipline dans nos interventions... mais je sais que là aussi tout le monde jouera le jeu. Avant de vous céder la parole, Monsieur le Maire, je tenais à vous lire ces quelques mots d'un camarade qui n'a pu être parmi nous pour ces deux jours et qui m'a prié de l'excuser, il s'agit de Philippe MARTINEZ, Secrétaire Général de la CGT. Voilà mes chers amis, mes chers camarades, ces quelques mots d'accueil et je vous souhaite de bonnes assises. »

**Lionel Pastre,**  
Secrétaire régional



Dans le cadre du 51<sup>e</sup> congrès

# Assises Régionales des Elus et Mandatés

CGT

jeudi 22 2015  
vendredi 23 octobre

Salle du  
confluent  
Portet-sur-  
Garonne (31)

## **1<sup>re</sup> TABLE RONDE: POURQUOI UNE CHARTE DE L'ÉLU ET MANDATÉ CGT?**

Tout le monde s'accorde d'abord sur l'idée que la charte des élu-es et mandaté-es représente un point de repère essentiel pour l'action syndicale, même si elle n'est pas assez appliquée. Selon les témoignages, elle est mise en œuvre à travers différentes pratiques syndicales existantes. Il s'agit par exemple d'utiliser la formation syndicale pour donner du sens au mandat. Plus précisément, des formations d'accès au mandat sont organisées en vue de réunir des anciens et nouveaux mandaté-es et d'engager à cette occasion un débat autour de la charte des élu-es et mandaté-es.

Un camarade regrette que le travail militant repose souvent sur un petit noyau de personnes et fait part de son sentiment d'isolement.

En écho, plusieurs interventions mettent l'accent sur la force du collectif. Construire ensemble la position des mandaté-es, en s'appuyant sur les syndiqué-es et sur les salarié-es rend indéniablement plus fort.



Cette réflexion débouche sur la question de la qualité de la vie syndicale: les liens entre le syndicat et les élu-es, les coopérations et la solidarité que l'on peut activer au sein de notre organisation, l'existence de lieux et de moments où l'on partage notre travail. Une camarade témoigne de l'organisation de deux réunions annuelles de mandaté-es CHS et souligne combien cela permet de valoriser les mandats, ce qui devrait être fait davantage.

En conclusion, il s'agit de se demander qu'est-ce qu'un bon travail de mandaté-e et comment ce travail s'articule avec le soin que l'on doit porter au collectif syndical.

## **2<sup>e</sup> TABLE RONDE: DES ÉLUS ET MANDATÉS CGT POUR GAGNER, MAIS LA CGT SYNDICAT D'ÉLUS OU SYNDICAT DE MASSE?**

Lors du 50<sup>e</sup> congrès était intégrée dans nos statuts confédéraux l'affirmation suivante: « à l'inverse d'un syndicalisme institutionnel, la CGT développe un syndicalisme de syndiqué auteurs, décideurs et acteurs ». D'un côté, l'institutionnel, pratiqué délibérément par certaines organisations syndicales. L'essentiel de l'activité consiste à rencontrer les patrons en pensant que la force de nos arguments sauront les convaincre, voire qu'accepter des concessions les inciteront à prendre en compte quelques-unes de nos revendications. Les revendications dans ce cadre-là sont d'ailleurs le fruit de la réflexion

d'une avant-garde « éclairée ». De réunions en pseudo concertations, les représentants du personnel sont très vite étouffés à tel point que les ordres du jour n'abordent plus que les revendications patronales. De l'autre, le syndicalisme d'adhérent, au sens de notre démarche CGT, qui consiste à ce que les syndiqué-es soient moteur, à partir des repères revendicatifs de la CGT et des besoins des salarié-es, à élaborer collectivement les revendications. La condition pour faire aboutir les revendications qui dans ce cadre sont complètement appropriées par les salarié-es, c'est le rapport de force. Sans rapport de force, les revendications ne peuvent aboutir. Même si ces deux conceptions s'opposent indiscutablement, le débat a aussi mis en évidence la complémentarité dans notre vision CGT, comme par exemple lorsque nous revendiquons des droits nouveaux dans les CE pour avoir un droit de veto sur les licenciements ou un suivi sur les aides publiques versées aux entreprises. En conclusion, l'institutionnel ne doit pas être une fin en soi, mais davantage un outil au service des revendications et des luttes pour les faire aboutir. Le débat a aussi permis de cerner nos insuffisances et comment les combler en mettant en œuvre la charte des élus et mandatés.



### **3e TABLE RONDE: ELUS ET MANDATÉS CGT À TOUS LES NIVEAUX EN RÉGION (ENTREPRISE, DÉPARTEMENT, PROFESSION, RÉGION): QUELLE STRATÉGIE SYNDICALE?**

La bataille que mènent les militants dans les entreprises se heurte à nos difficultés d'organisation.

Comment réagir pour mener une enquête suite à un accident du travail, pour faire reconnaître une maladie professionnelle, faire valoir ses droits lorsque le salarié vient d'obtenir sa reconnaissance de travailleur handicapé; accompagner une famille suite à un suicide?

Les assises des élus et mandatés ont mis en évidence que la CGT possédait des mandatés présents sur toutes ces questions de travail, santé, handicap: Au niveau de l'entreprise: DS, DP, CHSCT, CE

Au niveau départemental: CPAM, MSA, CDAPH, CDCPH, SST, POLE EMPLOI

Au niveau régional: CARSAT, AGE-FIPH, FIPHFP, CRPRP, MIDACT TCI TASS

Ainsi, des militants sont mandatés voire sous convention avec des organismes qui traitent du champ de la santé, de la prévention à la réparation.

Il appartient au comité régional de mettre en lien l'ensemble des mandatés dans les organismes paritaires au service des syndicats d'entreprise.

A partir de cette dynamique, la CGT doit animer et mettre en œuvre une stratégie revendicative avec tous ses acteurs. Nous devons mettre à disposition des camarades un outil structuré, en phase avec la réalité du travail et réactif.

Ainsi un militant doit avoir les outils à disposition afin de passer du volet réparation et licenciement au volet prévention et revendication!

La CGT doit partager dans les organismes et dans les entreprises une vision commune de construction de la santé à partir du travail pour le bien être des salariés.

### **4e TABLE RONDE: ELECTIONS TPE 2016 ET ENJEUX: QUELLE DÉMARCHE CGT, POUR QUELLE AMBITION CGT?**

Les élections TPE auront lieu en décembre 2016. Nous devons les aborder comme une opportunité. Depuis les nouvelles règles de représentativités, il n'y plus de petits scrutins. Avec lui, nous devons nous encren davantage dans les TPE.

4,7 millions de salariés dans les TPE seront appelés à voter. Une TPE est

également la moins bien organisée syndicalement, la moins bien lotie en termes de droits sociaux et de sécurisation professionnelle.

La désignation des conseillers Prud'hommes fin 2017 sera influencée par ce résultat. Ce sera un "sondage grandeur nature".

La CGT doit désormais se tourner vers un syndicalisme plus proche des salariés. Nous avons avec les élections TPE un champ quasiment inoccupé syndicalement où nous devons, où nous pouvons nous déployer. Cela ne pourra pas se faire de façon empirique, il nous faudra être créatifs et organisés.

La proximité avec l'employeur dans ces TPE peut être une source de crainte et de blocage de réflexion pour les salariés. Nous devons en tenir compte pour mieux les approcher.

A travers cet enjeu, nous devons ré-imaginer, repenser les moyens d'actions. C'est une remise en cause de certaines de nos pratiques qui va contribuer à préserver le besoin moderne d'une CGT forte. Cet enjeu doit nous apparaître comme utile. Nous ne devons pas en faire un obstacle. L'objectif en 2016 sera d'accroître les 10 % de 2012.

Le résultat obtenu donnera plus de poids à ceux qui n'acceptent pas les régressions sociales.

Les TPE, il faut les gagner!



Dans le cadre du 51<sup>e</sup> congrès

# Assises Régionales des Elus et Mandatés

CGT

jeudi 22 2015  
vendredi 23 octobre

Salle du  
confluent  
Portet-sur-  
Garonne (31)

## 5<sup>e</sup> TABLE RONDE: NVO BIMÉDIA, UN OUTIL CGT AU SERVICE DE SES ÉLUS ET MANDATÉS.

Pour répondre toujours plus et mieux aux attentes, aux besoins des militants et des élus et mandatés CGT la NVO change sa formule et devient bimédia. Elle a vocation à valoriser davantage les luttes, l'engagement individuel et collectif, à proposer des services pour être à l'aise dans sa responsabilité, son mandat, son activité syndicale.

Le rôle du journal de la CGT est de favoriser la lecture, l'apport de connaissances, l'appropriation des valeurs, des repères, des propositions de la CGT pour gagner la bataille des idées au service du progrès social.



À l'ère du digital, la CGT a besoin d'être davantage présente sur les réseaux sociaux. Elle a aussi besoin, y compris par le support internet, de mieux valoriser le rôle des femmes et des hommes qui la composent aujourd'hui, de leur permettre d'échanger leurs expériences, leurs doutes, leurs attentes, leurs luttes, leurs succès... Il s'agit aussi de favoriser l'échange dans le réseau social qu'est la CGT et avec le grand public. Donc, oui, internet peut jouer un rôle, à condition de bien comprendre qu'il ne peut pas se substituer complètement à une culture CGT qui a encore besoin du papier. Il faut offrir aux militants, aux élus et mandatés et aux adhérents des supports papier qui leur permettent de se forger une réflexion, de se doter d'arguments pour aller à la rencontre des salariés, de s'approprier les propositions de la CGT. Il s'agit d'être présent sur toutes les temporalités, le quotidien, mais aussi le plus long terme, avec certains supports davantage tournés vers de la réflexion, du recul sur l'événement.

## 6<sup>e</sup> TABLE RONDE: RÉFORME TERRITORIALE ET ÉLUS ET MANDATÉS: QUELS BESOINS CGT POUR VIVRE ET TRAVAILLER PARTOUT EN MIDI-PYRÉNÉES?

La réforme territoriale marque la réduction du nombre de collectivités, la montée en puissance du fait intercommunal et la métropolisation.

La réforme territoriale trouve sa

cohérence dans une logique qui ne se résume à un transfert de compétences. C'est un véritable changement de logique qui s'opère: la réponse aux besoins sociaux et l'aménagement équilibré du territoire ne constituent pas la clef de voute des réorganisations engagées.

L'un des traits marquants de cette réforme: c'est l'absence totale de dispositif permettant d'associer ou de consulter les organisations syndicales de salariés.

Cela renvoie au contenu de la démocratie sociale, du pouvoir et des lieux d'intervention des salariés.

Comment la CGT, avec ses élus et mandatés, peut-elle intégrer à sa réflexion les bouleversements considérables de la réforme pour mieux la combattre et proposer des contenus et des politiques territoriales alternatives.

Si nous connaissons toutes et tous les difficultés que peuvent rencontrer Unions Locales et Unions Départementales dans de nombreux territoires il n'en reste pas moins que l'échelon départemental et des bassins de vie reste à notre sens le plus à même de faire vivre la démocratie sociale et d'assurer un meilleur contrôle des politiques publiques par les salariés.

Dans chaque territoire, la CGT revendique la constitution de commissions de suivi et de contrôle des aides publiques.



## Motion des Assises Régionales CGT des élus et mandatés

A l'occasion des assises régionales des élus et mandatés CGT de Midi-Pyrénées à Portet-sur-Garonne, les 250 militants rassemblés avec leurs Unions Départementales et le Comité Régional tiennent à réaffirmer leur soutien indéfectible aux salariés d'Air France.

La lutte des salariés d'Air France contre les licenciements est un exemple pour tous les salariés.

La CGT dénonce et refuse la criminalisation de l'action syndicale. La violence sociale patronale détruit l'emploi, l'industrie et jette chaque jour dans la précarité et la misère des centaines de femmes et d'hommes. Elle met en danger la santé et l'intégrité physique et mentale des salariés et de leur famille.

Pour la CGT, la responsabilité de la direction et de l'état est clairement engagée. En tant qu'actionnaire d'Air France, le gouvernement doit organiser dans les plus brefs délais une réunion tripartite : syndicats, direction, état. Elle doit permettre de trouver une solution d'avenir pour ce fleuron industriel aéronautique français, pour y pérenniser l'emploi, les missions de la compagnie et garantir la sécurité des passagers. La CGT exige la levée immédiate de toutes les sanctions et que les salariés injustement mis en cause soient rétablis dans tous leurs droits.

La CGT Midi-Pyrénées participera et impulsera toutes initiatives permettant la levée immédiate des sanctions, l'annulation des licenciements et l'abandon de toutes poursuites judiciaires.

*A Portet-sur-Garonne  
le 23 octobre 2015*

## CONCLUSIONS

Chers Amis, chers Camarades,  
Je sais que vous me connaissez et que cela va vous faire sourire, mais je vous promets de faire court!

Il me revient de faire le toujours difficile exercice de conclure deux jours d'initiative. Tout d'abord, je réitère mes remerciements à vous, les participants, à tous ceux qui se sont occupés de la logistique, et à vous, les partenaires. Vous avez tous, à différents niveaux, amené votre contribution qui ont fait que ces assises ont été, on peut le dire, un succès.

Nous l'avions dit, nous avons placé cette initiative dans le cadre de la préparation du 51e Congrès confédéral, qui aura lieu à Marseille, en avril 2016, car la question des Elus et Mandatés est centrale pour l'organisation. Sur 700 000 syndiqués à la CGT, plus de 200 000 sont des Elus et Mandatés, ce qui constitue une force de frappe non négligeable, sur laquelle doit s'appuyer la CGT. Vous êtes, je le répète, une force de frappe au service des salariés.

Notre dernière conférence régionale nous avait questionnés sur la place et le rôle du Comité régional. Nous avons conclu que le Comité régional devait être aux services de ses organisations. Et il me semble que cette initiative répond pleinement à cette ambition.

Bien sûr, nous devons prendre le temps, collectivement, d'évaluer nos deux journées. Mais conclure, c'est



Dans le cadre du 51<sup>e</sup> congrès

# Assises Régionales des Elus et Mandatés

CGT

jeudi 22 2015  
vendredi 23 octobre

Salle du  
confluent  
Portet-sur-  
Garonne (31)

tracer des pistes, des perspectives, pour se projeter en avant. A chaud, que pouvons-nous dire? La qualité des débats, la qualité d'écoute, la qualité d'échange entre nous, déjà, posent des jalons très positifs pour la suite. Nous avons essayé dans les contenus et la diversité des tables rondes (« Pourquoi une charte des Elus et Mandatés », « Des Elus et Mandatés pour gagner, mais la CGT, syndicat d'élus ou de masse? », « Elus et Mandatés à tous les niveaux en région: quelle stratégie syndicale? », « Elections TPE 2016 et enjeux », « NVO bimédia, un outil CGT au service de ses Elus et mandatés » et « Réforme territoriale: quels besoins CGT pour vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées? ») de balayer le plus large spectre possible. Il y a bien sur d'autres sujets que nous aurions pu aborder ou pousser plus loin la réflexion, comme sur la préparation d'élections professionnelles par exemple. Toujours est-il que l'objectif premier de se rencontrer, de discuter ensemble, de tisser des liens, pour ne pas dire mettre en place des réseaux de travail, est atteint. Face aux restructurations, aux plans de destructions massives d'emplois, aux différentes réformes, aux pertes de pouvoir d'achat, aux conditions de travail qui n'en finissent pas de se dégrader, c'est vous, Elus et Mandatés, collectivement, sur l'ensemble de la région et de la future grande région, qui porterez la voix CGT et ferez caisse de résonance auprès des salariés pour faire grossir

le rapport de force. Car c'est bien de cela que l'on parle ici. Il ne doit pas y avoir 2 CGT, celles des « politiques » et celles qui discutent dans toutes les réunions institutionnelles. NON, il n'y a qu'une CGT, qui doit marcher sur ses deux jambes! Je pense que ces deux journées nous auront permis de remettre des choses en place, d'y voir plus clair certainement, de retisser le lien trop souvent distendu voire cassé entre un mandaté, un élu et l'organisation. Le diaporama Secafi d'hier soir l'a confirmé. Vous avez été nombreux à parler d'isolement, de souffrance même parfois pour assumer un mandat, prendre des positions au nom de la CGT... en se sentant affreusement seul. Et être seul à la CGT, c'est quand même bien antinomique, reconnaissons-le. Nous l'avons rappelé, la charte CGT des Elus et Mandatés existe. Elle est encore trop méconnue à mon sens. Toujours est-il qu'elle pose la question essentielle des droits et des devoirs de chacun. Vous, en tant qu'élu et mandaté, avez des droits, des devoirs et des comptes à rendre à l'organisation. En sens inverse, l'organisation qui nomme, qui mandate a également des devoirs, le plus essentiel étant à mes yeux de mettre le ou la camarade dans les meilleures conditions possibles pour mener à bien sa mission. Sur le débat de syndicat de masse ou syndicat d'élus, on a bien vu que l'un ne s'oppose pas à l'autre, mais devrait se nourrir l'un de l'autre... Et plus nous serons

nombreux, plus la CGT se renforcera, plus le rapport de force grossira en notre faveur, et plus vous serez à l'aise dans vos responsabilités!

## « ELUS ET MANDATÉS À TOUS LES NIVEAUX EN RÉGION: QUELLE STRATÉGIE SYNDICALE? ».

Nous avons décidé de partir du handicap, de la santé au travail, et donc bien entendu des conditions du travail. Par cet exemple, nous avons bien démontré la nécessité de créer de réelles stratégies CGT construites collectivement, par champ, comme la protection sociale, la formation professionnelle, le juridique, etc. Concernant les conclusions de cette table ronde, comment se réapproprions-nous la question du bien-être au travail. Le débat a amené beaucoup de pistes, a soulevé les enjeux qui traversent le monde du travail en général. Le Comité régional CGT Midi-Pyrénées a décidé de recréer un groupe de travail régional « Santé-travail-handicap » pour travailler ces questions-là. Nous souhaitons travailler les 3 dimensions que sont la prévention, la reconnaissance et la réparation. Je propose que tous les mandatés, élus, sur la région, sur ces questions-là, puissent participer à celui-ci.

La table ronde « TPE 2016 et enjeux » a rappelé l'importance de la CGT d'organiser les salariés de ces secteurs d'activité, d'être présent auprès d'eux, et surtout l'impact qu'il y aura sur la représentativité



CGT au niveau national si nous passons à côté de ces élections. La CHY, au niveau confédéral, lancera la campagne TPE dès le 21 novembre, soit plus d'un an avant le scrutin. Le Comité régional a également décidé de passer à l'offensive. Le 30 octobre prochain, il sera soumis aux membres du Comité régional la proposition de créer un groupe de travail régional sur cette question, qui sera opérationnel (je le souhaite vivement) dès la fin novembre, avec l'objectif d'impulser la campagne sur Midi-Pyrénées. Nous allons proposer au Comité régional Languedoc-Roussillon de partager cette dynamique autour d'une vraie campagne revendicative CGT sur la future grande région auprès de ces salariés. Et puis, le souhait est que tout cela ne s'arrête pas une fois les élections terminées, mais bien que l'on inscrive cela dans le marbre de façon pérenne.

La 4e table ronde « NVO biméda, un outil CGT au service de ses Elus et mandatés » a bien rappelé que pour gagner la bataille des idées, la bataille idéologique, il nous fallait être formé, il nous fallait être informé. La CGT est la seule organisation qui a son propre organe de presse. Il a connu des difficultés, ce fut rappelé ce matin, mais il est en train de les surmonter (du moins je l'espère), de se redynamiser, sa formule a changé... mais trop d'entre-nous ne le lise et encore moins y sont abonnés. C'est un vrai enjeu syndical et un vrai enjeu de démocratie s'il l'on souhaite ce que l'on porte, à savoir

un syndiqué acteur et actif dans son mandat, sur les bases de la CGT. Certaines Uds de la région ont déjà un référent NVO. Ne pourrait-on pas uniformiser sur l'ensemble des départements? Le Comité régional pourrait permettre un partage des réflexions, des expériences, bref, un travail de mise en commun.

Enfin, la dernière table ronde « Réforme territoriale: quels besoins CGT pour vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées? ». Comme vous le savez tous, le 1er janvier 2016, il n'y aura plus qu'une région politique, la grande région, vaste comme l'Irlande. Les enjeux qui nous sont posés sont simples et précis: comment va-t-on travailler la proximité sur une région qui ira des Hautes-Pyrénées au fin fond de la Lozère, et du Lot à la frontière espagnole? Quels projets revendicatifs va porter la CGT pour répondre aux besoins des citoyens et salariés de nos deux régions actuelles? Enfin, comment allons-nous travailler conjointement avec les camarades du Languedoc-Roussillon? Je vous rassure, les débats sont déjà ouverts depuis quelques mois, même si à mon avis on est à la bourre, les Comités régionaux se sont rencontrés, les groupes CGT au CESER ont adopté des déclarations communes dans les deux instances, mais l'enjeu est bien de comment on va coordonner tout cela. Si on ne s'occupe que des mandatés régionaux, vous le savez, toutes les instances vont fusionner: que ce soit pour la formation professionnelle, que ce

soit pour le CESER, que ce soit sur les Agences régionales de santé, dans l'éducation, au niveau des services de l'Etat, etc, il va bien falloir s'entendre. Et nous y arriverons, car malgré nos histoires différentes, nos expériences différentes, nos fonctionnements différents, nous sommes tous à la CGT et notre objectif premier est bien la conquête du vivre et travailler par tous en Midi-Pyrénées. Si nous ne devons retenir qu'un mot de ces 2 journées, c'est bien DEMOCRATIE SYNDICALE. On l'a vu, nous devons retisser des liens entre nous, mettre réellement le travail collectif au centre de nos préoccupations pour faire de la décision collective un principe, à tous les niveaux de l'organisation. Faire des conclusions, c'est bien entendu faire des propositions. Ces dernières devront nous permettre de poursuivre notre réflexion sur Elus et Mandatés. En voici quelques-unes:

- 1- Le groupe de travail qui a préparé cette initiative pourrait poursuivre sa réflexion et pousser plus loin les pistes que nous venons de tracer ensemble.
- 2- Nous avons fait le constat qu'il nous fallait retisser du lien, pour sortir certains mandatés de leur isolement. Je propose la création d'un catalogue, je m'excuse pour l'appellation, ce n'est pas très joli mais je n'ai pas trouvé mieux, de tous les mandatés, avec leurs coordonnées, et par thème de mandat (protection sociale, forma-

Dans le cadre du 51<sup>e</sup> congrès

# Assises Régionales des Elus et Mandatés

CGT

jeudi 22 2015  
vendredi 23 octobre

Salle du  
confluent  
Portet-sur-  
Garonne (31)

tion, juridique, etc). Cela nous servira également à rappeler le contenu des mandats et de mettre en lien avec les autres mandats. Ça peut paraître évident, mais ce style de matériel n'existe pas encore sur notre région.

- 3- Je vous propose l'organisation annuelle de rencontres entre les mandatés par thème, pour qu'ils puissent échanger entr'eux, partager leurs expériences et surtout faire en sorte que les décisions prises par les camarades CGT soient cohérentes sur l'ensemble de la région.
- 4- Nous impulserons pour que ce genre d'initiatives puisse être reproduit dans les départements, avec les mandatés et élus départementaux,
- 5- Et puis, surtout, nous impulserons pour faire vivre nos décisions, nos discussions, et faire qu'elles puissent irriguer et servir à l'ensemble de nos syndicats et donc à l'ensemble des salariés.
- 6- On l'a vu, 8000 élus et mandatés, aujourd'hui, sur Midi-Pyrénées. Si chacun d'entre vous syndique 1 salarié en 2016, on augmentera nos effectifs CGT de 22 %! Quand

je parlais de force de frappe...

Je présume que nous en trouverons d'autres après une analyse collective de nos travaux.

Et puis ces 2 journées nous ont également permis de parler des 120 ans de la CGT, des 70 ans des CE, de la Sécurité sociale, de toutes ces valeurs qui se voulaient porteuses d'espoir, de justice, de solidarité, et qui n'ont jamais été aussi vraies et juste dans notre société actuelle.

Nous avons eu l'occasion hier de passer du dire au faire en nous rendant tous ensemble sur le rassemblement organisé par les salariés d'Air France. Ils ont énormément apprécié notre visite, notre soutien, et m'ont demandé de vous remercier encore une fois chaleureusement. Nous ne les laisserons pas seuls car leur combat est le notre. J'en profite pour rappeler qu'un appel à la solidarité financière est lancé pour soutenir les 5 camarades (qui sont mis à pied à titre conservatoire actuellement, c'est-à-dire sans salaire) et pour participer au règlement des frais d'avocat.

Une autre initiative régionale, et quand je dis régionale, c'est que je souhaite une réelle appropriation par tous les syndicats de Midi-Pyrénées, CGT en tout cas, aura lieu mardi 27 octobre, à 11 heures, à Foix, en Ariège. L'UL de Foix est assignée par la mairie de Foix au TGI pour lui demander de quitter ses locaux et des pénalités financières. L'audience se tiendra malgré la grève des avocats. Je compte sur vous tous pour que l'UL de Foix puisse conserver ses locaux ou, à minima, puisse être logée de manière décente et équivalente à ce qu'elle connaît aujourd'hui.

Voilà chers camarades, ces quelques mots de conclusion. Sérénité, confiance, travail collectif, travail partagé, pour être au plus près des revendications des salariés sur nos territoires, voilà bien l'enjeu qui est devant nous!

Et par vos interventions, vous venez de nous retracer une feuille de route porteuse d'espoir, d'envie, de reconquête, de travail ensemble. Soyez assurés que le Comité régional CGT Midi-Pyrénées et l'ensemble des organisations qui le composent seront à l'offensive pour y parvenir. Avant de conclure ses deux journées, je vous propose que nous sortions tous pour faire une photo devant l'entrée de la salle, sous la banderole d'accueil.

Merci encore à tous,

**Lionel Pastre,**  
Secrétaire régional





# COP21 : urgence climatique

« aucun n'est prêt à franchir le cap »

Du 30 novembre au 12 décembre, Paris accueillera la 21e Conférence des parties de la Convention - Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21).

Depuis plusieurs semaines, la médiatisation bat son plein autour de cet événement, le gouvernement Hollande-Valls ne ménageant pas ses efforts pour nous vendre l'importance de cette réunion. Si le but ultime de la Convention -Cadre est de stabiliser les concentrations de Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique et ce dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable, la COP21 a un objectif beaucoup plus précis: la production d'un accord universel (engageant tous les états sur des programmes nationaux chiffrés et suivis de réduction des émissions de GES d'origine anthropique) et contraignant afin de limiter le « réchauffement climatique global » à 2 °C.

Rappelons qu'une hausse de la température moyenne globale « limitée » à 2°C aurait des conséquences irréversibles: désertification,

érosion de la biodiversité, raréfaction des ressources en eau, acidification des océans, amplification des phénomènes météorologiques extrêmes, catastrophes...

Bien évidemment, les premiers secteurs touchés seront l'agriculture, la forêt, la pêche, le transport, la gestion de l'eau, mais cette crise climatique aurait des conséquences bien plus larges, sur nos sociétés: le développement économique, la pauvreté, l'emploi, la démographie, la santé, les droits des femmes, les déplacements de population, etc.

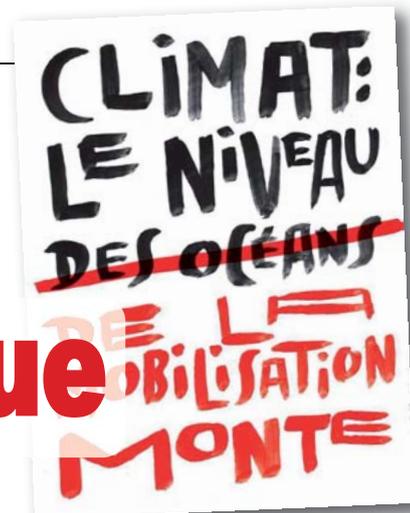
La réponse au défi climatique passe d'abord par des mesures d'atténuation, c'est à dire de réduction des émissions de GES ou par la compensation des GES émis afin de viser un Bilan Carbone nul. La plupart des États ne sont pas à ce stade de réflexion, même si le Costa Rica annonce sa neutralité carbone pour l'horizon 2021... Certains États jouent même contre leurs propres intérêts et sapent l'effort international; l'Australie, déjà victime du changement climatique, continue de faire la promotion de ses réserves de charbon...

Aujourd'hui ni la Chine, ni les USA, ni l'Union Européenne ne semblent prêts à s'emparer du leadership de cette gouvernance mondiale basée sur l'éthique et non sur le capitalisme... Quant à notre pays, il affiche l'adoption d'une stratégie nationale Bas-Carbone

afin de réduire ses émissions de 75 % en 2050 tout en ne respectant aucun accord pris sur les transports suite au Grenelle de l'Environnement voire en encourageant des solutions absurdes (Cars Macron).

Tous les négociateurs sont conscients que les efforts faits en termes d'atténuation limiteront les efforts d'adaptation de nos sociétés à ces dérèglements climatiques. Pourtant, prisonniers des impératifs capitalistes de rentabilité et de compétitivité, aucun n'est prêt à franchir le cap et à imposer à son propre pays un effort unilatéral. C'est pour éviter ce non - sens environnemental et social que le mouvement social international s'organise. A ce titre, lors du 13e Congrès de la Confédération Européenne des Syndicats, Mary Robinson, ancienne Présidente de la République d'Irlande, invitée au titre de sa fondation, eut des mots très justes « Le changement climatique et les catastrophes humanitaires dont il est déjà responsable ne feront qu'exacerber les fractures sociales en Europe et partout dans le monde. Le climat est devenu une question de justice sociale. ».

# COP21 : urgence climatique



« Au quotidien, nous pouvons intervenir »

C'est dans la même logique que des ONG et des syndicats (dont la CGT) se sont regroupés dans la coalition Climat 21 afin de peser sur les choix de la conférence de Paris. Partant d'un principe simple, rappelé par Fabienne Cru – Montblanc, responsable de la délégation CGT à la COP21: « *C'est la réponse aux besoins humains, sociaux et environnementaux qui doit piloter la production* », la CGT souhaite porter les exigences suivantes:

- le financement des mesures d'adaptation au changement climatique en faveur des « pays du sud » (le Fonds Vert);
- le transfert de technologies nécessaires pour l'accès à tous à un développement soutenable (accès à l'énergie, à l'eau...);
- la juste place des travailleurs dans la transition écologique (élévation des qualifications, planification à tout niveau avec participation démocratique des citoyens et des salariés, investissement dans la recherche - développement, ré-industrialisation)

C'est bien cette exigence de justice sociale que nous devons porter en tant que militants CGT lorsque nos collègues, nos voisins, nos dirigeants parleront de la COP21. Faut-il laisser à une ONG comme Greenpeace le soin d'animer les débats sur le changement

climatique et nous contenter de compter les points? Ou bien devons-nous nous forcer pour articuler problématiques environnementales et sociales comme l'ont fait les camarades du Comité Régional CGT Pays de Loire dans le cadre du projet Notre Dame des Landes? Leur maturité dans l'échange et l'analyse entre structures syndicales issues de cultures différentes sur un sujet aussi sensible doit nous servir d'exemple. Le débat idéologique doit être mené à tous les niveaux, au plus près des aspirations des salariés comme dans les cénacles institutionnels (Ministères, CESE, CESER...). Pour exemple, l'examen des textes relatifs aux concessions hydroélectriques dans la loi transition énergétique doit nous permettre de reposer auprès de nos concitoyens le débat sur l'avenir de nos centrales hydroélectriques et sur l'absurdité que représente la libéralisation. Comment peut-on concilier une politique volontariste soucieuse de préserver l'autonomie énergétique de nos territoires, d'assurer une gestion de l'eau parcimonieuse tout en se privant d'un levier d'action aussi important?

Au quotidien, nous pouvons intervenir avec les travailleurs dans les entreprises pour promouvoir notre vision du développement: une

économie circulaire respectueuse des travailleurs et soucieuse de diminuer drastiquement l'impact de nos activités sur l'environnement, nous pouvons aussi intervenir auprès des collectivités territoriales pour peser lors de l'élaboration et du suivi des SRCAE<sup>1</sup> et des PCET. Pour conclure, accord ou pas, il faut désormais admettre que le clivage emploi/environnement est dépassé comme le revendiquait le slogan de la CES « Pas d'emplois sur une planète morte ». Le mouvement syndical et associatif a une responsabilité propre dans la transition énergétique. Nous devons peser pour obtenir de nos gouvernements l'adoption de stratégies nationales ambitieuses et cohérentes déclinées en des schémas régionaux à la hauteur de l'urgence climatique et de nos enjeux territoriaux spécifiques.

Pour en savoir plus:

le site gouvernemental:

<http://www.cop21.gouv.fr/>

les sites militants:

<http://coalitionclimat21.org/>

<http://cgt-devdurable.com>

**Ludovic Arberet,**  
conseiller CGT au CESER Midi Pyrénées

<sup>1</sup>- SRCAE: Schéma Régional Climat Air Energie,

## Molex

112 anciens salariés de Molex Villemur devant la Cour d'Appel de Bordeaux. En effet, le 2 juillet 2014, la Cour de Cassation a cassé partiellement le jugement de la Cour d'Appel de Toulouse qui avait jugé que la maison mère du groupe Molex était co-employeur du site Molex de Villemur sur tarn. La Cour de Cassation a estimé que le co-emploi n'avait pas été suffisamment motivé et a renvoyé l'affaire devant la juridiction de Bordeaux.

Pour les salariés, l'enjeu de faire reconnaître le co-emploi, est de faire supporter au groupe Molex, et non à la collectivité (via les AGS), les conséquences de la fermeture du site de Villemur bénéficiaire, fermeture qui a été jugée sans raisons économiques par le Conseil de Prud'hommes de Toulouse.

Devant la Cour d'Appel de Toulouse les salariés, avec la CGT et leur avocat, s'étaient limités à démontrer que la fermeture avait été organisé par le groupe de longue date (dès 2007), ce que la Cour de Cassation a jugé n'être pas suffisant pour caractériser le co-emploi, devant la Cour d'Appel de Bordeaux, de nouveaux éléments ont été introduits afin de démontrer que dès le rachat, par Molex, du site de Villemur en avril 2004, la maison mère intervenait régulièrement dans la gestion de l'usine lui enlevant ainsi toute autonomie.

Ce fut aussi l'occasion, lors de l'excellent accueil assuré par l'UD de la Gironde autour d'une grillade, de rappeler que les mesures du gouvernement, au travers des lois Macron, Rebsamen et des rapports Lacabarats (ancien président de la cour de cassation qui a cassé le jugement de Toulouse) sur la réforme de la Prud'homie, et Combrexelles (qui a autorisé le licenciement des élus du personnel contre l'avis de l'Inspectrice du Travail) sur la réforme du Code du Travail, sont des atteintes graves envers les salariés.

Ce fut l'occasion de rappeler que le gouvernement actuel était, au moment des luttes des « Conti, Sony, Caterpillard, Tyco, Molex, » dans l'opposition et se disait du côté des salariés en lutte alors qu'aujourd'hui, ce sont les salariés qu'il vient traiter de « voyous » (suite aux événements d'Air France) et que seule la mobilisation du monde du travail pourra mettre fin à cette « violence sociale » qui nous est infligée pour satisfaire les exigences du patronat et des financiers.

Résultat du jugement le 16 décembre 2015

**Guy Pavan,**  
*Délégué Syndical CGT Molex*



**Militants - Adhérents**



**Entre**  
**VOUS**  
**et NOUS**

**un lien indissociable**



[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre  
des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.